

Maurice et Meta renforcent leur coopération sur la sécurité en ligne et les défis numériques



Lancement du cours en ligne sur la gestion intégrée des zones côtières



Le gouvernement prend des mesures supplémentaires pour atténuer les contraintes d'approvisionnement en eau



Maurice s'associe à l'OCDE pour lutter contre la corruption internationale et la criminalité financière



France La mortalité des forêts doublée depuis 20 ans

Paramount finalise l'achat de Warner Bros



FOOTBALL

Angleterre 3 République Tchèque 0

Le roi Kane porte encore l'Angleterre



Croatie 1 Espagne 2

Merino sauve l'Espagne en Croatie et envoie la Roja en quarts



France

La mortalité des forêts doublée depuis 20 ans

La forêt française continue de s'étendre mais va de plus en plus mal: sous l'effet du changement climatique et des pressions biologiques et humaines, sa mortalité "a été multipliée par 2,5 entre les deux dernières décennies", annonce mercredi l'IGN.

Ce bilan de l'Institut national de l'information géographique et forestière, qui couvre la période 2016-2024, ne prend pas en compte l'impact des canicules, des incendies et de la sécheresse historique de l'été 2026.

Des forêts fragilisées par le climat et les bioagresseurs "Cette hausse souligne le poids que font peser les changements environnementaux et les bioagresseurs (champignons, insectes, bactéries, ndlr) sur les forêts", indique l'IGN dans un communiqué.

La succession des sécheresses et des températures élevées rend les arbres plus vulnérables et les "conditions climatiques peuvent également être propices à certains insectes xylophages, notamment les scolytes", est-il expliqué.

La plupart des espèces sont affectées par cette mortalité croissante, "certaines à cause de maladies spécifiques et d'autres probablement plus par la récurrence des sécheresses et des canicules ou d'autres aléas climatiques", souligne l'IGN.

Un volume de bois mort en forte hausse malgré l'extension des surfaces

En France métropolitaine, la forêt couvre 17,7 millions d'hectares, soit presque un tiers du territoire.

Sa mortalité annuelle atteint en moyenne à 18,1 millions de mètres cubes (Mm³/an) sur 2016-2024, contre 7,4 Mm³/an sur 2005-2013.

Cela représente 0,6% du volume total de bois vivant sur pied en moyenne, selon l'Inventaire forestier national (IFN).

Malgré une surface de forêts qui s'étend - + 100.000 ha par an en moyenne au cours des 15 dernières années - ces facteurs contribuent également à l'altération de l'état des arbres (9% des arbres concernés selon l'IFN, principalement dans le Nord-Est) ou à leur croissance.

Chute de la production et dégradation du puits de carbone

Conséquence: la production biologique (c'est-à-dire la croissance de tous les arbres) annuelle moyenne est "en diminution significative" d'environ 8% sur les dix dernières années, par rapport à la période 2005-2013.

Cette mauvaise santé des forêts françaises affecte également leur capacité à séquestrer du carbone, un rôle pourtant essentiel dans la trajectoire climatique de la France.

Selon l'IGN, le bilan du puits forestier français s'élève à 39 millions de tonnes de CO₂ séquestrées par an en moyenne sur 2016-2024, contre 63 millions de tonnes sur 2005-2013, soit un "ralentissement (...) notable" d'environ 38%. L'organisme souligne toutefois que le puits "tendrait à se stabiliser ces dernières années".

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibereesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Cinéma

Paramount finalise l'achat de Warner Bros

Le nouveau mastodonte Skydance réunira deux des cinq plus grands studios de cinéma d'Hollywood, à l'origine de franchises à succès telles que Harry Potter, Transformers, Star Trek ou Mission impossible. Y figureront également une ribambelle de chaînes de télévision dont CBS et CNN, ainsi que deux importants services de diffusion en continu, Paramount+ et HBO Max.

Le patron de Paramount David Ellison, un proche du président américain Donald Trump, prend sa tête, après avoir su doubler le géant de la vidéo à la demande Netflix aux termes d'une bataille d'enchères. À ses côtés se trouvera Ynon Kreiz, qui a dirigé Mattel pendant huit ans.

Cette fusion est le résultat d'une campagne entamée il y a 13 mois, dont le chemin a souvent été semé d'embûches. Après une approbation des autorités anti-monopole, le projet a été retardé par des actions en justice intentées par douze États : zprès avoir assigné

Paramount en justice, les procureurs des États ont obtenu que l'entreprise s'engage à augmenter ses dépenses de production de 300 millions de dollars par an.

Cela car l'opération était également retardée par une action d'un syndicat de scénaristes américains. Une partie de l'industrie du cinéma et de la télévision craint que cette union n'engendre une casse sociale, Paramount Skydance tablant sur 6 milliards de dollars d'économies par an d'ici trois ans.

Pour financer l'opération, Paramount Skydance prévoit de lever près de 52 milliards de dollars de dette, un montant colossal qui va s'ajouter à celle de Warner Bros Discovery, déjà importante (plus de 32 milliards de dollars).

Ce montage inquiète certains investisseurs, Paramount Skydance ne dégagant jusqu'ici qu'un faible flux de trésorerie par trimestre.

L'actrice américaine Eva Marie Saint est décédée à l'âge de 102 ans

L'actrice américaine, récompensée dès son premier film par l'Oscar du meilleur second rôle féminin, avait traversé plus de sept décennies de cinéma, de télévision et de théâtre.

Eva Marie Saint aura marqué le cinéma hollywoodien des années 1950 avec ses rôles dans Sur les quais d'Elia Kazan et La Mort aux trousses d'Alfred Hitchcock. Avec elle, c'est l'une des dernières grandes figures de l'âge d'or hollywoodien qui disparaît. Elle s'est éteinte à son domicile, mardi 6 octobre, à Los Angeles, à l'âge de 102 ans.

Née le 4 juillet 1924 à Newark, dans le New Jersey, elle avait découvert le théâtre à l'université. Après ses études, elle commence à travailler à la radio et à la télévision à New York, à une époque où le petit écran américain est encore balbutiant.

Un Oscar dès son premier film

Formée à l'Actors Studio, haut lieu du cinéma new-yorkais fondé en 1947 par Elia Kazan, elle fait ses débuts à Broadway en 1953 dans une pièce où sa prestation attire l'œil du cinéaste Elia Kazan, qui cherche alors les interprètes de son prochain film.

Le célèbre réalisateur lui confie ainsi le rôle d'Edie Doyle dans Sur les quais, un film sorti en 1954, qui va marquer l'histoire du cinéma. Face à Marlon Brando, elle y interprète une jeune femme dont le frère a été assassiné par des hommes liés à la pègre qui contrôle les dockers de New York. Le film est un immense succès critique et remporte huit Oscars, notamment ceux du meilleur film, du meilleur réalisateur pour Elia Kazan et du meilleur acteur pour Marlon Brando. Eva Marie Saint reçoit, elle, l'Oscar de la meilleure actrice dans un second rôle en 1955, pour ses débuts au cinéma. Elle devient ainsi l'une des très rares comédiennes à décrocher la statuette dès leur premier film.

La rencontre avec Hitchcock

En 1959, Alfred Hitchcock lui propose un deuxième rôle qui va rester dans l'histoire du cinéma : celui d'Eve Kendall dans La Mort aux trousses. Face à Cary Grant, elle incarne une mystérieuse femme qui croise la route d'un publicitaire pris pour un autre et poursuivi par des agents secrets. Séductrice, et beaucoup plus déterminée qu'elle ne le laisse paraître, Eve Kendall devient l'un des personnages féminins phares de l'univers hitchcockien : une blonde platine sophistiquée qui sera la marque de fabrique des héroïnes hitchcockiennes. La Mort aux trousses, qui contient notamment les célèbres scènes de l'avion poursuivant Cary Grant et de



la fuite autour du mont Rushmore, est restée comme l'un des grands classiques du cinéma américain.

Eva Marie Saint va ensuite travailler avec certains des réalisateurs et acteurs les plus importants de son époque. Elle tourne notamment Exodus d'Otto Preminger en 1960, aux côtés de Paul Newman, puis L'Ange de la violence en 1962, sous la direction de John Frankenheimer, avec Warren Beatty. Elle joue également avec Elizabeth Taylor et Richard Burton dans Le Chevalier des sables en 1965.

Une longévité exceptionnelle

Mariée en 1951 au réalisateur et producteur de télévision Jeffrey Hayden jusqu'à sa mort en 2016, elle s'était éloignée peu à peu du grand écran, mais elle était apparue dans les années 1970 à la télévision, dans des rôles qui lui avaient valu plusieurs nominations, et une victoire aux Emmy Awards, en 1990.

À partir des années 2000, Eva Marie Saint était revenue régulièrement au cinéma, mais dans des rôles secondaires. Dans Superman Returns de Bryan Singer en 2006, elle interprétait par exemple Martha Kent, la mère adoptive de Superman. Dans ce film, elle avait été indirectement réunie avec Marlon Brando, son partenaire mythique des débuts, qui y apparaissait à titre posthume grâce à des images d'archives.

Même après avoir cessé de tourner régulièrement, Eva Marie Saint restait une figure respectée du cinéma américain et continuait d'être invitée lors de cérémonies et d'événements consacrés à l'histoire de Hollywood. Elle s'est éteinte entourée des siens à l'âge de 102 ans.

Maurice et Meta renforcent leur coopération sur la sécurité en ligne et les défis numériques

Le gouvernement et Meta renforcent leur coopération pour relever les nouveaux défis en matière de sécurité numérique et de sûreté en ligne, en mettant l'accent sur la protection des enfants, des femmes et des autres utilisateurs vulnérables.

C'est au cœur d'un atelier d'une journée qui a débuté à Ebene en présence du Premier ministre par intérim et ministre de l'Egalité des Genres et du Bien-être familial, Mme Marie Arianne Navarre-Marie ; du ministre de la Technologie de l'Information, de la communication et de l'innovation, Dr Avinash Ramtohul ; de plusieurs ministres, députés et autres dignitaires. Mme Balkissa Ide Siddo, directrice des politiques publiques pour l'Afrique subsaharienne au Meta, y a participé par vidéoconférence.

Une délégation de Meta est à Maurice les 6 et 7 octobre 2026 à l'initiative du ministère de la Technologie, de la Communication et de l'Innovation pour une série de sessions de travail avec les institutions gouvernementales et d'autres parties prenantes. Les représentants des Méta, Mme Sylvia Musalagani et M. Thabo Makenete, animent les discussions et partagent leur expertise sur les différents sujets.

L'atelier réunit des représentants d'institutions gouvernementales et de Meta afin d'explorer des mesures pratiques pour relever une série de défis en ligne, notamment la modération du contenu, la sécurité des enfants en ligne, la désinformation et la désinformation, l'usurpation d'identité, ainsi que les risques croissants associés au contenu généré par l'intelligence artificielle et aux deepfakes.

Dans son discours liminaire, la Première ministre par



intérim Navarre-Marie a décrit l'atelier comme le début d'une relation de travail plus forte entre le gouvernement et Meta. Elle a appelé à une coopération renforcée, y compris des procédures claires d'escalade, des canaux de signalement efficaces et une intervention en temps opportun lorsque des contenus préjudiciables sont identifiés.

Elle a également souligné la nécessité de systèmes de modération du contenu pour mieux reconnaître les contenus abusifs dans les langues locales et les variétés linguistiques.

Mme Navarre-Marie a rappelé que la violence en ligne devient de plus en plus un défi sociétal, avec des conséquences qui vont au-delà des victimes individuelles pour les familles et la communauté au sens large.

Elle a fait référence aux chiffres publiés par l'Agence mauricienne pour la promotion numérique, basés sur des données de l'Autorité des technologies de l'information et de la communication et de la CERT-MU, qui montrent que les incidents de sécurité signalés sont passés de 5 221 en 2024 à 6 073 en 2025.

Au cours de la même période, les cas signalés de harcèlement en ligne sont passés de 1 324 à 1 636, tandis que les cas de cybercriminalité sont passés de 491 à 702. Les cas de sextorsion signalés sont également passés de 178 à 223.

Le Première ministre suppléant a fait remarquer que, derrière chaque incident signalé, il y a une personne dont la vie privée a peut-être été violée, dont la réputation a été ternie, dont la sécurité a été menacée ou dont la tranquillité d'esprit a été gravement affectée.

Les plateformes numériques devraient donc rester des espaces d'opportunités et de connexions plutôt que des environnements où les abus, l'intimidation et l'exploitation peuvent avoir lieu.

Elle a en outre souligné que la sécurité des enfants en ligne doit rester une priorité, les entreprises technologiques devant jouer un rôle actif dans la conception de services plus sûrs, l'identification des risques potentiels et la réponse rapide lorsque les enfants sont exposés à des dommages.

« Nous avons la responsabilité d'agir collectivement, de manière décisive et avec un sentiment clair d'urgence. Construisons un environnement numérique qui sert les gens, protège les enfants, autonomise les femmes et respecte la dignité de chaque citoyen », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, le ministre Ramtohul a souligné la vaste portée des plateformes Meta à Maurice. Il a noté que la pénétration de l'internet s'établissait à environ 82,5 %, tandis qu'environ 85 % de la population utilisait des produits méta.

Il a appelé à une utilisation responsable des plateformes numériques tout en soulignant l'importance d'équilibrer la liberté d'expression avec le respect de la vie privée, de la dignité et des droits d'autrui.

Le Dr Ramtohul a souligné que les discussions avec Meta viseront à établir des protocoles plus clairs pour signaler les contenus préjudiciables et traiter les demandes de retrait, y compris une coopération plus étroite avec la police, la CERT-MU et d'autres organismes chargés de l'application de la loi.

Il a souligné le défi croissant posé par le contenu généré par l'IA, y compris les images manipulées et les fausses images profondes. Il a également évoqué l'examen du cadre législatif existant en matière de cybercriminalité tout en tenant compte des questions juridiques et réglementaires émergentes liées à l'IA.

S'adressant virtuellement aux participants, Mme Siddo a réaffirmé l'engagement de Meta en matière de transparence et de suivi et a exprimé l'intention de la société d'établir un partenariat à long terme avec Maurice tout en fournissant des solutions pratiques.

Lancement du cours en ligne sur la gestion intégrée des zones côtières

Un Massive Open Online Course (MOOC) intitulé « Introduction to Integrated Coastal Zone Management (ICZM) for Decision-Making », visant à renforcer la capacité des décideurs pour la gestion durable des zones côtières a été lancé à The Docks 2 au Caudan.

Développé dans le cadre du Programme régional pour la résilience des populations côtières et des écosystèmes du sud-ouest de l'océan Indien (RECOS), le cours en ligne est mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien (COI), avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD) et du Fonds français pour l'environnement mondial, en collaboration avec l'Institut mauricien de l'éducation et d'autres partenaires.

S'exprimant lors du lancement, le ministre de l'Environnement, de la Gestion des Déchets Solides et du Changement Climatique, M. Rajesh Bhagwan, a déclaré que le littoral mauricien était un espace vital où convergent les intérêts environnementaux, économiques et sociaux. Il a noté que les zones côtières soutiennent des secteurs clés tels que le tourisme et la pêche, tout en faisant face à des pressions croissantes dues au changement climatique, à l'érosion côtière et aux activités humaines.

Il a souligné que les décisions de gestion côtière doivent être fondées sur des données fiables et des preuves scientifiques solides, tout en tenant compte des perspectives des différentes parties prenantes. Il a également souligné qu'il importait de renforcer les capacités techniques et la coopération entre les pouvoirs publics, les autorités locales, le secteur privé, les communautés, les universités, la société civile et les médias.

Le ministre a rappelé que Maurice met en œuvre plusieurs initiatives pour protéger son littoral, notamment un programme d'adaptation à l'érosion côtière couvrant plus de 11,5 kilomètres sur 17 sites prioritaires, combinant l'ingénierie et des solutions fondées

sur la nature. Il a également fait référence à la Stratégie nationale d'aménagement du littoral en préparation et à la relance du programme Maurice Île Durable.

Le ministre Bhagwan a indiqué que le MOOC servirait d'outil important de renforcement des capacités pour les décideurs des secteurs public et privé. Grâce à cinq modules, le cours en ligne permettra aux participants de mieux comprendre les dimensions environnementales, sociales et économiques de la gestion côtière et de soutenir la prise de décision fondée sur des preuves, a-t-il ajouté.

Egalement présent, le Directeur adjoint de l'AFD de Maurice et des Seychelles, M. Philippe Phan, a souligné que les enjeux environnementaux, l'aménagement du territoire et les activités économiques le long de la côte sont étroitement liés. Il a indiqué que le MOOC pourrait aider les décideurs à mieux prendre en compte ces interactions.

Quant au chargé de mission au CIO, M. Anfani Msoili, il a insisté sur l'importance de comprendre la GIZC avant d'agir. Il a souligné que la GIZC ne devrait pas se limiter aux spécialistes mais devrait également être comprise par les décideurs, les acteurs économiques, les médias et les citoyens.

Le lancement s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à la GIZC en cours de mise en œuvre à Maurice dans le cadre du projet RECOS. La campagne comprend des consultations publiques, des activités de sensibilisation au numérique, des vidéos éducatives et un atelier de renforcement des capacités pour les professionnels des médias.

Le projet RECOS vise à renforcer la résilience des populations côtières au changement climatique en promouvant une gestion durable et inclusive des écosystèmes côtiers dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien. À Maurice, un accent particulier est mis sur la promotion d'une meilleure compréhension et adoption de la GIZC parmi les décideurs, les parties prenantes locales et le public.

Maurice s'associe à l'OCDE pour lutter contre la corruption internationale et la criminalité financière

Le dialogue public-privé sur la mise en œuvre du pilier anti-corruption organisé par la Commission des crimes financiers (FCC), en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a débuté à Flic-en-Flac.

L'événement de trois jours, qui se tiendra dans le cadre du Programme de l'OCDE pour Maurice, aura pour thème « Créer les conditions de l'adhésion de Maurice à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales ».

L'événement rassemble des représentants de l'OCDE, des pays membres du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption, des organismes chargés de l'application des lois et de la lutte contre la corruption, des institutions publiques et le secteur privé. Les discussions porteront, entre autres, sur le rôle des secteurs public et privé dans la prévention, la détection et la lutte contre la corruption, ainsi que sur les moyens de renforcer la coopération entre les deux secteurs.

Dans son allocution liminaire, l'Attorney General, M. Gavin Glover, a souligné le rôle central que joue Maurice dans la structuration des flux d'investissements vers l'Afrique, largement motivé par son engagement actif auprès de l'OCDE. Il a décrit Maurice comme une petite économie ouverte et connectée au niveau international, bâtie sur un cadre fondamental de stabilité politique, d'État de droit et de crédibilité institutionnelle.

Il a averti que la corruption transnationale et les crimes financiers corrodent gravement cette crédibilité, faussent la concurrence et désavantagent les entreprises qui opèrent de bonne foi, ce qui, en fin de compte, nuit à la confiance des investisseurs, aux relations bancaires et à l'accès aux marchés mondiaux.

Afin de préserver son intégrité économique, le procureur général a décrit plusieurs étapes essentielles et jalons à venir dans le cadre d'une stratégie internationale plus large détaillée dans le programme 2025-2029. Cette initiative engage explicitement Maurice à la bonne gouvernance, à l'indépendance institutionnelle et au rétablissement complet de la confiance. Dans le cadre de cet engagement, Maurice subira sa prochaine évaluation internationale majeure en 2027 pour évaluer l'efficacité de ses renseignements financiers, des



enquêtes, des poursuites, du recouvrement des avoirs et de la coopération internationale, a-t-il rappelé.

En outre, M. Glover a annoncé que le gouvernement mettrait prochainement en place une agence nationale dédiée à la lutte contre la criminalité financière, la cybercriminalité et la criminalité organisée complexe. Cela sera soutenu par la mise en œuvre prochaine du projet de loi majeur sur la justice pénale (Offenders Assisting Investigations and Prosecutions), qui renforcera davantage l'arsenal juridique du pays, a-t-il ajouté.

L'Attorney General a souligné qu'un cadre anti-corruption solide est un choix délibéré qui sert l'intérêt national. En renforçant la position de Maurice en tant que centre financier international de confiance fondé sur la transparence, la substance et l'intégrité, le pays améliore considérablement sa capacité à démanteler les transactions transfrontalières complexes et à lutter contre les flux financiers illicites, a-t-il souligné.

Le Dr Carmine Di Noia, Directrice des affaires financières et des entreprises de l'OCDE, a félicité Maurice pour son leadership proactif dans la conduite du dialogue de haut niveau, soulignant l'engagement actif de la nation sur la question. Selon le Dr Di Noia, si des lois robustes et des institutions publiques solides constituent le fondement de l'intégrité, une collaboration transparente entre les autorités publiques et le secteur

privé est tout aussi essentielle que la promotion d'une culture de confiance et d'intégrité. Il a souligné que la crédibilité des cadres de lutte contre la corruption dépend entièrement de leur mise en œuvre et de leur application efficaces, ainsi que de canaux de signalement crédibles et de solides protections pour les lanceurs d'alerte.

Le maintien de ces normes élevées, a-t-il ajouté, renforcera la confiance mondiale et renforcera considérablement la confiance des investisseurs.

Le directeur général de la FCC, M. T. Dawodarry, a déclaré que les forces de l'ordre ne peuvent à elles seules vaincre la corruption, exhortant le secteur privé — en particulier les agents de conformité, les vérificateurs et le personnel de première ligne — à agir comme première ligne de défense.

Pour renforcer ce cadre de collaboration, il a encouragé les entreprises à adopter des programmes de conformité complets alignés sur le Guide de bonnes pratiques de l'OCDE sur les contrôles internes, l'éthique et la conformité.

En outre, M. Dawoodarry a souligné que l'engagement en faveur de la Convention contre la corruption assurera la réputation de Maurice en tant que centre financier mondial transparent, en particulier avant l'évaluation mutuelle 2027 du Groupe de lutte contre le blanchiment de capitaux de l'Afrique orientale et austral

Le gouvernement prend des mesures supplémentaires pour atténuer les contraintes d'approvisionnement en eau

Une série de mesures sont mises en œuvre pour augmenter le volume d'eau disponible pour la distribution et atténuer l'impact de la baisse des niveaux des réservoirs, a annoncé le ministre de l'Énergie et des Utilités Publiques, M. Patrick Assirvaden, lors d'une conférence de presse à Port Louis.

Avant cela, le ministre a rencontré des représentants des services météorologiques de Maurice, de la CWA (Central Water Authority), de la Commission des ressources en eau, de l'Autorité d'irrigation et de l'Autorité de gestion des eaux usées, entre autres parties prenantes, pour évaluer la situation locale de l'eau et déterminer la voie à suivre.

Le ministre Assirvaden a souligné qu'une dizaine de forages seront raccordés au réseau de distribution d'eau, notamment dans les régions touchées de l'île. Celles-ci devraient fournir quelque 31 000 mètres cubes d'eau supplémentaire d'ici la fin d'octobre de cette année et aider à compenser la réduction de l'eau actuellement disponible pour le traitement et la distribution.

Il a souligné que les autorités déploient également des unités de filtration sous pression conteneurisée (CPF) capables de puiser l'eau des rivières, de la traiter et de l'alimenter dans le réseau de distribution. Selon lui, 15 unités CPF ont été commandées il y a environ cinq mois, dont

sept sont déjà arrivées. Une fois déployées, les unités devraient fournir une capacité supplémentaire d'environ 33 000 mètres cubes d'eau.

La CWA renforcera également le déploiement de citernes d'eau pour aider les zones en difficulté d'approvisionnement, notamment lorsque la basse pression empêche l'eau d'atteindre les réservoirs domestiques. Environ 35 navires-citernes seront mobilisés quotidiennement, dont des véhicules de plus grande capacité.

Donnant un aperçu de la situation actuelle, le ministre Assirvaden a indiqué que le réservoir de Mare-aux-Vacoas s'élevait à 35,9 % de sa capacité au 6 octobre 2026, contre 88,6 % à la date correspondante de l'année dernière. Cela, a-t-il dit, représente environ 13 millions de mètres cubes d'eau en moins dans le réservoir.

Il a également souligné que le volume d'eau disponible à Mare-aux-Vacoas pour le traitement et la distribution a considérablement diminué, ce qui nécessite des restrictions et une gestion prudente des ressources disponibles. Selon les indications météorologiques présentées lors de la réunion, une amélioration des précipitations n'est pas attendue avant la deuxième quinzaine de décembre.

Le ministre Assirvaden a par ailleurs indiqué qu'un comité



de suivi se réunirait quotidiennement pour examiner la situation dans les six zones d'approvisionnement en eau et permettre le déploiement des ressources en fonction des besoins.

Sur cette note, il a exhorté la population à utiliser l'eau judicieusement et à éviter le gaspillage, tout en encourageant les ménages à stocker l'eau lorsque l'approvisionnement est disponible. Il a également assuré que le gouvernement et les autorités compétentes continueront de surveiller la situation et de mettre en œuvre des mesures pour améliorer l'approvisionnement tout en gérant les ressources en eau disponibles de manière responsable.

SALE BY LICITATION

Take notice that on the 30th day of September 2026, has been filed in the Master's Office, Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at the 2nd floor, Supreme Court House, Port Louis, the Memorandum of Charges containing the conditions and Clauses, under pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar, the Sale by Licitaton of the hereunder described immoveable property, viz:- A portion of land of the extent of **10.33 Perches**, situate in the District of Plaines Wilhems place called Curepipe, together with all that may depend therefrom or form part thereof without any exceptions or reservations the while morefully described in TV1349/159 which is bounded as follows, viz:- "Du premier côté, par un chemin de six pieds de large, sur soixante dix pieds six pouces; Du deuxième côté, par le lot No ci-dessus designé alloué a Mr Mahel Koodoruth, sur soixante cinq pieds; Du troisième côté, par Joseph Luc Robert L'Eveillé, sur cinquante sept pieds six pouces et du quatrième côté, par Joseph Ignace Antonio, sur soixante huit pieds. **The said sale is prosecuted at the request of (1) Mohammad Saoud AUCKBARALLY; (2) Ahmad Reard AUCKBARALLY, (3) Bushra Baigum MUNGUR, (4) Char'Fa Baigum MUNGUR, (5) Chahlaa Baigum BAUHADOOR (born MUNGUR), (6) Beebee Khodoosia BHOLAH; (7) Abdool Nasser BHOLAH, (8) Beebee Khoorshida BHOLAH, (9) Beebee Nazida BHOLAH, (10) Mohamad Hassan BHOLAH, (11) Nariman Bibi HOSANY (born BHOODOO), (12) Naseem Banu AUCKBARALLY (born BHOODOO), (13) Sairah Banu BHODOO, (14) Sanimah Bibi SAYFOO (born BHOODOO), (15) Nasreen Banu CHADY (born BHOODOO), (16) Bibi Asmoon NUNKOO (born RAMJAN), (17) Shirin Banon RAMJAUN, (18) Bibi Fabea HOSSANEE (born RAMJAUN), (19) Ahmud Azam BHOLAH, (20) Anima Banu EMAMBOCUS (born BHOLAH), (21) Azra JAUNBOCUS (born BHOLAH), (22) Ajmal Ali BHOLAH, (23) Bibi Anisah KORIMBOCUS (born BHOLAH), (24) Bibi Akeelah BHOLAH, (25) Hanna Bibi MOFEEJUDDY (born BHOLAH), (26) Ahmud Fazlehack BHOLAH, (27) Farzanah Bibi PITTEA (born BHOLAH), (28) Mohammad Neguib BHOLAH, (29) Shenaz Bannoo AULLYRAM (born BHOLAH), (30) Fariyal Banu SAUMTALLY (born BHOLAH), (31) Shakeel SAUMTALLY, (32) Bibi Nariman ELYNN (born SAUMTALLY), (33) Mohammad Parvez SAUMTALLY, (34) Mohammad Fouad SAUMTALLY, (35) Sabina BHOLAH – BASSAWON.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations
Dated at Port Louis, this 30th day of September 2026.
Me. Pazany THANDARAYAN
Of 2nd floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

Manifestation

L'usage des grenades assourdissantes désormais interdit en France

Le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a annoncé ce mercredi la suspension de l'utilisation des grenades assourdissantes, accusées d'avoir provoqué de graves blessures sur des lycéens lors des blocus. Le Premier ministre prend la parole ce mercredi soir.

Après une mobilisation d'ampleur des lycéens, mardi partout en France, le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a annoncé ce mercredi matin la suspension de l'usage des grenades assourdissantes par les forces de l'ordre, face aux accusations de violences policières. Le tir de cette « arme intermédiaire », selon les mots du ministre, a provoqué « avec une possibilité forte » l'arrachement d'une main d'un lycéen de 15 ans, lundi à Lens. Une enquête de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) a été ouverte.

« Je suspends leur usage pour le mouvement des lycéens tant que la lumière n'a pas été faite sur ce qui s'est passé dans cette affaire », a dit le ministre, indi-

quant que 18 enquêtes au total ont été confiées à l'IGPN. Un lycéen de 16 ans a notamment perdu l'usage d'un oeil lors d'un blocage.

Laurent Nuñez et le ministre de l'Education nationale, Edouard Geffray, sont auditionnés ce mercredi par les députés à l'Assemblée nationale. L'opposition de gauche dénonce depuis plusieurs jours un usage qu'elle juge « disproportionné » de la force dans les opérations de maintien de l'ordre contre les contestations lycéennes. Edouard Geffray a été entendu à 10 heures « sur le blocage des lycées » en commission des Affaires culturelles et de l'Education. Il affirme devant l'Assemblée qu'environ 30.000 lycéens sont « privés de cours » en présentiel « pour plusieurs semaines » dans les 24 lycées qui ont été « incendiés ou saccagés » au cours du mouvement.

NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I, Roshanlall Medideen will apply to the Municipal Council of Vacoas/Phoenix for a Building & Land Use Permit for a proposed conversion of part of an existing building at ground and second floors to be used as a dormitory at Saint Paul Road, Phoenix.

Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15-days as from date of this publication.

NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I, DVAKS LTD will apply to the District Council of Grand Port for a Building & Land Use Permit for a proposed conversion of a building at ground first and third floors at Corner Dorades Avenue and Carangue Avenue

Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15-days as from date of this publication.

NOTICE UNDER SECTION 309(1)(d) and 309(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

"Notice is hereby given that the Company **"Chimp Software Limited"**, a Global Business Company, having its Registered Office at C/o Sovereign Trust (Mauritius) Limited, H21 Home Scene Building, Healthscape Forbach, Mauritius, is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register under Section 309(1)(d) & 309(2) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under section 312 & 312 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days of the date of this notice"

Dated this 30 day of June 2026
Maheema Taurachand
For and on behalf of
Sovereign Trust (Mauritius) Limited
As **Company Secretary**

NOTICE UNDER SECTION 309(1)(d) and 309(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

"Notice is hereby given that the Company **"Industrial System Integrators Ltd"**, a Global Business Company, having its Registered Office at C/o Sovereign Trust (Mauritius) Limited, H21 Home Scene Building, Healthscape Forbach, Mauritius, is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register under Section 309(1)(d) & 309(2) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under section 312 & 312 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days of the date of this notice"

Dated this 29 day of June 2026
Maheema Taurachand
For and on behalf of
Sovereign Trust (Mauritius) Limited
As **Company Secretary**

NOTICE UNDER SECTION 309(1)(d) and 309(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

"Notice is hereby given that the Company **"Enebroc Holdings Limited"**, a Global Business Company, having its Registered Office at C/o Sovereign Trust (Mauritius) Limited, H21 Home Scene Building, Healthscape Forbach, Mauritius, is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register under Section 309(1)(d) & 309(2) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its Constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under section 312 & 312 of the Companies Act 2001 should be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days of the date of this notice"

Dated this 29th day of June 2026
Maheema Taurachand
For and on behalf of
Sovereign Trust (Mauritius) Limited
As **Company Secretary**

NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **Accel XIII Holdings (Mauritius) Ltd.** (the "Company"), having its Registered Office at 5th Floor, Ebene Esplanade, 24 Bank Street, Cybercity, Ebene, Mauritius, is applying to the Registrar of Companies to be removed from the Register of Companies under Section 309 of the Companies Act 2001, on the grounds that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with the Companies Act 2001.

Any objections, if any, shall be made with the Registrar of Companies, 1 Cathedral Square, Pope Hennessy Street, Port Louis, Mauritius, not less than **28 days** from the date of publication of this notice.

For and on behalf of International Proximity
Company Secretary
Dated this 8th day of October 2026

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 28th day of January, 2027 at 1.30 p.m** shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court of Mauritius, situate at 2nd floor, Courtroom No.23, Supreme Court Building, cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, **the SALE BY LICITATION, prosecuted at the request of Steven RUNGEN against Marie Stéphanie RUNGEN** in relation to the hereunder described immovable property:- A portion of land, Lot No.2, of the extent of **66 toises**, situate at place called Morcellement Loumeau, Frederic Bonnefin Street, Forest Side, Curepipe in the district of Plaines Wilhems and bounded as follows:- *Du premier côté, par un chemin commun de quatorze pieds de large, sur cinquante pieds; Du second côté, par le Lot No. 1, sur cinquante cinq pieds; Du troisième côté, par divers propriétaires, sur cinquante pieds; et du quatrième et dernier côté, par le Lot No. 3, sur cinquante trois pieds six pouces.* The whole morefully described in the title deed drawn up by Notary Younouss Allybuccus, dated 14 March 1984 and morefully registered and transcribed in Volume TV 1623 No. 165. Together with a concrete building existing thereon and all that may depend thereon or form part thereof without any exception or reserve. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis this 07th day of October 2026.

Me. Akshav MOSSUDDEE
Of 1st Floor, Court View Building, Pope Hennessy Street, Port Louis
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE



Central Electricity Board (CEB)

COMMUNIQUE

**CEB Renewable Energy (Re) Schemes
for Religious Bodies, NGOs
and Charitable Institutions, Phases 1 & 2**

Encashment of Accumulated Credit Balances

The **Central Electricity Board (CEB)** wishes to inform beneficiaries that accumulated credit balances under the following **Renewable Energy (RE) Schemes** may now be encashed:

- CEB Renewable Energy Scheme for Religious Bodies (Phases 1 & 2); and
- CEB Renewable Energy Scheme for Non-Governmental Organisations (NGOs) and Charitable Institutions (Phases 1 & 2).

Beneficiaries may apply for the encashment of any credit balance accumulated in their electricity contract account **once every year, following the completion of twelve (12) billing cycles.**

For further information, beneficiaries can visit the CEB website (**ceb.mu**) and/or contact the CEB SSDG Unit on **601 1100**.

General Manager
08 October 2026

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 29th day of October 2026 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court, Supreme Court, situate at 2nd Floor New Supreme Court building, Cnr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis, the Sale by Levy, prosecuted at the request of MauBank Ltd against Mr Trishna Ramsurrusingh Balgobin of the following property:

DESCRIPTION OF PROPERTY SEIZED: Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendent d'un ensemble immobilier connu sous le nom de 'PORT CHAMBLY', édifié sur deux portions de terrain, à savoir : La première, de la contenance de QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE VINGT CINQ METRES CARRES ET UN CENTIEME DE METRE CARRE (99,025.01m²), soit VINGT TROIS ARPENTS QUARANTE SIX PERCHES (23A46P), située au quartier des Pamplemousses, lieudit Baie du Tombeau, Chambly, et bornée d'après une description avec plan figuratif y joint, dressé par Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), le vingt sept juillet deux mille sept (27/07/2007), enregistrée au Reg. L.S. 61/2882 comme suit:- Vers le Nord, par les sinuosités de la Rivière du Tombeau.

Vers l'Est, partie par un terrain appartenant à la compagnie "Massilia Ltd" sur une ligne brisée en trois tronçons mesurant deux cent trente six mètres et seize centimètres (236.16m), cent vingt sept mètres et soixante six centimètres (127.66m) et trois mètres et cinquante deux centimètres (3.52m) respectivement et par un autre terrain appartenant à la compagnie "Clifton Holdings Ltd" elle-même sur vingt neuf mètres cinquante centimètres (29.50m).

Vers le Sud, partie par l'axe d'un chemin commun et mitoyen de trois mètres quatre vingt dix centimètres (3.90m) de large sur cent vingt huit mètres soixante trois centimètres (128.63m), partie par M. Chetansing Dinassing sur une ligne brisée en deux tronçons mesurant vingt neuf mètres dix centimètres (29.10m) et cinquante trois mètres et soixante seize (53.76m) centimètres respectivement, partie encore par M. Chetansing Dinassing et par M. Ashwamedsing Dinassing sur cinquante trois mètres soixante seize centimètres (53.76m), partie par M. Vijayesing Dinassing sur une ligne brisée en deux tronçons mesurant soixante trois mètres quatre vingt cinq centimètres (63.85m) et seize mètres et cinquante sept centimètres (16.57m) respectivement, partie par l'axe d'un chemin commun et mitoyen de trois mètres et quatre vingt dix centimètres (3.90m) de large sur soixante et un mètres soixante douze centimètres (61.72m), partie par M. Vijayesing Dinassing sur cinquante mètres et quatre vingt sept centimètres (50.87m) et partie encore par M. Vijayesing Dinassing, par M. Gaetan Leong Son, par M. Vijay Dewan et par un terrain appartenant aux héritiers Maurice Gassy sur une longueur totale de cent douze mètres et quatre vingt un centimètres (112.81m).

Et vers l'Ouest, par un terrain appartenant au Gouvernement de la République de Maurice sur soixante huit mètres et quatre vingt sept centimètres (68.87m).

Observation est ici faite qu'à ladite description de Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), il a été dit que ladite portion de terrain de QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE VINGT CINQ METRES CARRES ET UN CENTIEME DE METRE CARRE (99,025.01m²), soit VINGT TROIS ARPENTS QUARANTE SIX PERCHES (23A46P), est composée, en réalité, de la réunion deux terrains contigus à savoir:-

- (i) Un terrain de la contenance de ONZE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT SEIZE DECIMAL TRENTE CINQ METRES CARRES (11.396.36m²), soit DEUX ARPENTS SOIXANTE DIX PERCHES (2A70P), d'après titre, mais trouvé être en réalité d'une contenance de ONZE MILLE SIX CENT TRENTE HUIT DECIMAL SOIXANTE DIX METRES CARRES (11,638.70m²), soit DEUX ARPENTS SOIXANTE QUINZE ET SOIXANTE DIX CENTIEMES DE PERCHES (2A75P^{70,100}), appartenant à la Compagnie CLIFTON HOLDINGS LTD suivant titre transcrit au TV6269/56; et
- (ii) Un terrain de la contenance de QUATRE VINGT SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT SIX DECIMAL TRENTE ET UN METRES CARRES (87,386.31m²), étant distrait de trois portions de terrain contiguës de la contenance de QUATRE VINGT UN MILLE QUARANTE DECIMAL SOIXANTE DIX METRES CARRES (81,040.70m²), QUATRE MILLE QUATRE CENT TRENTE ET UN DECIMAL QUATRE VINGT ONZE METRES CARRES (4,431.91m²) et HUIT MILLE DEUX CENT TRENTE DECIMAL SOIXANTE DIX METRES CARRES (8,230.70m²) appartenant à la Compagnie CLIFTON HOLDINGS LTD suivant titres transcrits aux TV 2204/6, TV 2118/112 et TV 2118/111 respectivement.

Toujours à ladite description de Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), il a été fait observer ce qui est ci-après littéralement transcrit:- "Observation:- Il est ici fait observer que:

- (1) La superficie du terrain présentement décrit suivant les abornements sus mentionnés ne comprend pas celle d'un terrain de la contenance de SIX MILLE TROIS CENT DIX SEPT METRES CARRES (6,317m²) qui forme le surplus des trois portions de terrain contiguës desquelles le présent terrain est distrait comme ci avant mentionné. Ledit surplus est représenté au plan par une hachure Rose.
- (2) Il existe sur cette portion de terrain présentement décrite, un droit de passage à titre de servitude perpétuelle et gratuite au profit du surplus du terrain pour accéder à la Route Publique de Baie du Tombeau et ce, sur des chemins de quatre mètres et cinquante centimètres (4.50m) de large. Le surplus aura aussi une servitude de parkings et une aire des manœuvres pour les sus dits parkings longeant en partie le tronçon du chemin. Et
- (3) Le terrain présentement décrit et le surplus auront à titre de servitude perpétuelle et gratuite un droit de passage sur un autre terrain appartenant à la Compagnie "Clifton Holdings Limited" elle-même suivant titre transcrit au TV 1998/4 et ce sur deux chemins; le premier de six mètres (6.00m) de large, qui avec les réserves a une largeur totale de vingt mètres (20.0m) et le second de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50m) de large."

Et 2. La seconde, de la contenance de TROIS MILLE CENT SOIXANTE QUATORZE METRES CARRES ET QUATRE VINGT QUATORZE CENTIEMES DE METRE CARRE (3,174.94m²), située aux susdit quartier et lieu et bornée d'après une description avec plan figuratif y joint, dressé par Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), le trente juillet deux

mille sept (30/07/2007), enregistrée au Reg. L.S. 61/2880, comme suit:- Vers le Nord et l'Est, par un chemin de vingt mètres (20m) de large incluant les réserves, sur une longueur développée de quatre vingt neuf mètres et quatorze centimètres (89.14m). Vers le Sud, par un chemin de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50m) de large, sur une longueur développée de soixante et un mètres et soixante treize centimètres (61.73m). Et vers l'Ouest, par un chemin de quatre mètres et quatre vingt sept centimètres (4.87m) de large, sur cent mètres et cinquante cinq centimètres (100.55m).

Observation est ici faite qu'à ladite description de Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), il a été dit que ladite portion de terrain de TROIS MILLE CENT SOIXANTE QUATORZE METRES CARRES ET QUATRE VINGT QUATORZE CENTIEMES DE METRE CARRE (3,174.94m²) est distraite d'un terrain de la contenance de SEIZE MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT HUIT METRES CARRES (16,588m²), soit TROIS ARPENTS QUATRE VINGT TREIZE PERCHES (3A93P), appartenant à la compagnie "CLIFTON HOLDINGS LTD" suivant titre transcrit au TV 1998/4.

Toujours à ladite description il a été fait observer ce qui est ci-après littéralement transcrit: "Il est ici fait observer que le terrain présentement décrit aura à titre de servitude perpétuelle et gratuite un droit de passage sur le surplus du terrain duquel le présent terrain est distrait pour accéder à la Route Publique de Baie du Tombeau (B29) et ce sur deux chemins; le premier de vingt mètres (20.00m) de large incluant les réserves et le second de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50m) de large."

Observation est ici faite qu'au titre de propriété ci-après relaté, il a été stipulé ce qui est ci-après littéralement transcrit:

"NOTA: Partie des susdites portions de terrains est constituée d'un barachois. Ce barachois se trouve totalement en dehors du lit de la Rivière du Tombeau ainsi que le constate tant la susdite description de Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), en date du vingt sept juillet deux mille sept, enregistrée au Reg. L.S 61 No. 2882 que le plan figuratif y joint."

Lequel ensemble immobilier est soumis au statut de la copropriété et a fait l'objet d'un état descriptif de division incorporé au règlement de copropriété dressé par Me. Marie Joseph MONTOCCHIO, notaire, le huit août deux mille sept (08/08/2007), enregistré et transcrit au TV 6701/63. OBSERVATION EST ICI FAITE que ledit règlement de copropriété a été modifié par des décisions des membres du 'SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER PORT CHAMBLY' prise lors d'une assemblée generale des membres dudit syndicat tenue le vingt trois octobre deux mille neuf (23/10/2009); un extrait du procès verbal des délibérations de la dite assemblée générale, a été déposé au rang des minutes de Me. Marie Joseph Bernard D'HOTMAN DE VILLIERS, notaire suovant acte a son rapport de date du dix novembre deux mille neuf (10/11/2009), enregistré au transcrit au TV 7555/55.

DESIGNATION- LOT NO 92

Une villa de TYPE F située dans la ZONE 1 à l'emplacement indiqué au plan intitulé 'Site Plan' un exemplaire de ce plan demeure annexé à l'acte contenant l'état descriptif de division ci-dessus mentionné.

Une villa de TYPE F es tune villa d'une superficie intérieure hors murs de QUATRE VINGT TROIS DECIMAL QUATRE METRES CARRES (83.04m²) comprenant:

Au rez-de-chaussée: Une porche d'entrée de trois décimal cinq mètres carrés (3.05m²), Un vestibule et un escalier de six décimal cinq metres carrés (6.05m²), une salle de séjour de dix huit décimal six mètres carrés (18.06m²), une cuisine de six décimal trois mètres carrés (6.03m²),une terrasse de onze décimal six mètres carrés (11.06m²)

A l'étage : un vestibule de trois décimal quatre mètres carrés (3.04m²). Une première chambre à coucher de onze décimal sept mètres carrés (11.07m²), une salle de bains attenante à la première chambre à coucher de cinq décimal un mètres carrés (5.01m²), une deuxième chambres à coucher de onze décimal sept mètres carrés (11.07m²), et une salle de bains attenante à la deuxième chambre à coucher de cinq carres (5.00m²). Avec ensemble les TRENTE HUIT/DIX MILLIEMES (38/10,000 émes) des parties communes y attachées.

OWNERSHIP OF PROPERTY: Mr Trishna Ramsurrusingh Balgobin is the owner of the above described property as evidenced by title deed drawn up by Me Marie Joseph Bernards d'Hotman De VILLIERS, Notary Public dated 31/10/2011, registered and transcribed on 07/11/2011 in TV 8277/27 and inscribed in IV 2746/72. The reglement de copropriete de l'ensemble immobilier 'PORT CHAMBLY', drawn up by Me Marie Joseph Jean Pierre MONTOCCHIO, Notary Public, dated 08/08/2007, registered and transcribed in TV 6701/63 and a modification to the reglement de copropriété drawn up by Me Marie Joseph Bernard D'HOTMAN DE VILLIERS, Notary Public, dated 10/11/2009, registered and transcribed in TV 7555/55. The PIN numbers for the two portions of land on which stands the Lot No.92, forming part of l'ensemble immobilier Port Chambly are as follows:

Land of the extent of 99,025.01m²: PIN No 1201070020
Land of the extent of 3.174.94m²: PIN No 1201070074

A villa of Type F as described above.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, falling which they shall forfeit such right

Under all legal reservations
Dated at Port Louis, this 7th day of October 2026

Me. Pazhany RANGASAMY, G.O.S.K
SENIOR ATTORNEY
Of 5th Floor, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port Louis
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 05th of November 2026 at 13.30hrs** shall take place before the Master's Bar of the Supreme Court of Mauritius, situate at Courtroom No.23, 2nd Floor, New Supreme Court Building, corner Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LEVY** prosecuted at the request of:

Absa Bank (Mauritius) Limited, represented by its General Manager, of Absa House, 68-68A Cybercity, Ebene.

Plaintiff

V/s

1.Mr. Dineshsingh BALKEE, residing at St. Francois Road, Calodyne, Grand Gaube, and 2.Ms. Ashvinasing SEETUL, the former wife of Mr. Dineshsingh BALKEE, residing at Melle Jeanne, Goodlands.

Defendants

of the following immovable property:
Une portion de terrain de la contenance de **six cent douze mètres carrés (612m²)** [distraite d'une portion de terrain de la contenance de deux mille cent onze mètres carrés (2,111m²), étant elle-même le solde d'une portion de terrain de la contenance de quatre vingt cinq perches et dix centièmes (85.10P) soit trois mille trois cent quatre-vingt mètres carrés et cinq centièmes (3,380.05m²) ; étant elle-même le solde d'une portion de terrain de la contenance originaire d'un arpent (1A) soit quatre mille deux cent vingt mètres carrés (4,220m²), ainsi qu'on le verra ci-après], située au quartier de **Rivière du Rempart**, lieudit **Grand Gaube**, portant le **Parcel Identification Number (PIN) : 1320030479** [ainsi qu'il appert du « PIN Certificate » délivré par le Ministère du Logement et des Terres le 18/03/2019 et portant la référence PCR 3986/2019] et bornée d'après un rapport de description, avec plan figuratif y joint, dressé par Monsieur Shalendre GHU-NOWA, arpenteur juré, le 29/04/2019, enregistré au Reg.LS 99/99077438, littéralement comme suit :

Du premier coté (vers le Nord Est), par un terrain appartenant à Ms Tina ELLIAH, sur vingt-sept mètres et quarante centimètres (27.40m).

Du deuxième coté (vers le Sud Est), par un chemin commun 3.66m (trois décimal soixante six mètres) de large sur vingt-deux mètres et soixante-huit centimètres (22.68m).

Du troisième coté (vers le Sud-Ouest), par un terrain appartenant à monsieur Beeson CHUTTEEYA, sur vingt-sept mètres et quarante centimètres (27.40m).

Du quatrième et dernier coté (Nord-Ouest), par le surplus sur vingt deux mètres et vingt-huit centimètres (22.28m).

Together with the building/s existing or which may, in future, exist thereon, and all the appurtenances thereof generally whatsoever without any exception or reservation.

The whole morefully explained in an authentic deed drawn up by Notary Public, Mr. Daniel Philippe Patrice AVRILLON, dated 04/06/2019, 06/06/2019, and 07/06/2019, registered and transcribed on 14/06/2019 in **Vol.TV201906/000893**.

There exists on the above-described property a concrete storeyed house under slab provided with water and electricity supplies.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must exercise their right before the transcription of the judgment of adjudication, falling which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 05/10/2026
Sivakumaren MARDEMOOTOO
Dentons (Mauritius) LLP
Of Les Jamalacs Building, Vieux Conseil Street (opp. Port Louis Theatre), Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

NOTICE UNDER SECTION 36(2)(C) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **"CARD Technologies, Inc"**, a Company having its registered office at 3rd Floor, Ebene Esplanade, 24 Cybercity, Ebene, Mauritius, has by a special resolution passed on 22nd September 2026 changed its name to **"Mettle Labs"**, as evidenced by a certificate issued by the Registrar of Companies on 25th September 2026.

Crowe SG
Company Secretary
Dated this 08th October 2026

NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that I **MRS AGNÈS RAGHOO** will apply to the Municipal Council of Beau-Bassin Rose-Hill for a Building and Land Use Permit for a **proposed Conversion of part of an existing building at Ground Floor to be used as Child Day Care Activities/ Kindergarten & Pre-Primary Education at H. Y HASSENJEE ST – BEAU BASSIN.**

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.
Date: 09/10/26

UEFA Nations League

Ecosse 1 Slovénie 2

L'Ecosse « battue dans l'engagement » lors de sa défaite contre la Slovénie

L'Ecosse attend toujours sa première victoire à domicile sous Sebastien Pocognoli après avoir été renversée par la Slovénie à Hampden Park.

La Slovénie a toutefois égalisé peu avant l'heure de jeu lorsque Aljosa Matko, servi par Danijel Sturm, a glissé sa frappe du gauche hors de portée d'Angus Gunn.

Matko et Sturm ont de nouveau combiné sur le but de la victoire slovène à la 71e minute, le second concluant à bout portant sous les huées des supporters écossais.

L'Ecosse a désormais perdu trois de ses quatre derniers matches à domicile toutes compétitions confondues (1 victoire), soit autant que lors de ses neuf précédentes rencontres à Hampden Park (4 victoires, 2 nuls).

Cette soirée devait pourtant être mémorable pour Robertson, qui avait reçu un maillot des mains de Gordon Strachan, Alex McLeish et Steve Clarke la semaine dernière pour célébrer sa 100e sélection avec l'Ecosse. Mais le latéral de Tottenham n'a guère apprécié la prestation livrée sur le terrain.

"Nous n'avons pas été à la hauteur. Cela concerne toute l'équipe et je ne pense pas que notre prestation ait été bonne", a déclaré Robertson à BBC Scotland.

"Nous n'avons pas reproduit les bonnes choses réalisées samedi. Je ne sais pas pourquoi. Ils nous ont posé beaucoup de problèmes et nous devons en comprendre les raisons. Les accomplissements personnels m'importent peu.

"C'était formidable que mes trois anciens sélectionneurs viennent, je ne les remercierai jamais assez. C'était une très belle attention de la part de tous ceux qui ont organisé cela à la SFA.

"Personne ne pourra m'enlever ce moment, mais dès que

le coup d'envoi est donné, peu importe qu'il s'agisse de ma première ou de ma 101e sélection. Nous voulions confirmer après samedi, car nous étions très satisfaits de notre travail et de la direction prise. Nous n'y sommes pas parvenus.

"Le rassemblement a été long. Je ne sais pas si la fatigue a joué, mais la Slovénie a disputé autant de matches que nous.

"Ils semblaient beaucoup plus frais et plus déterminés. L'Ecosse peut manquer de qualité ou commettre des erreurs, mais personne n'accepte d'être battu dans l'engagement. C'est ce qui s'est passé, selon moi."

Ce résultat laisse l'Ecosse à la troisième place du groupe B1, à trois points de la Slovénie après quatre journées, tandis que la pression monte déjà autour de Pocognoli.

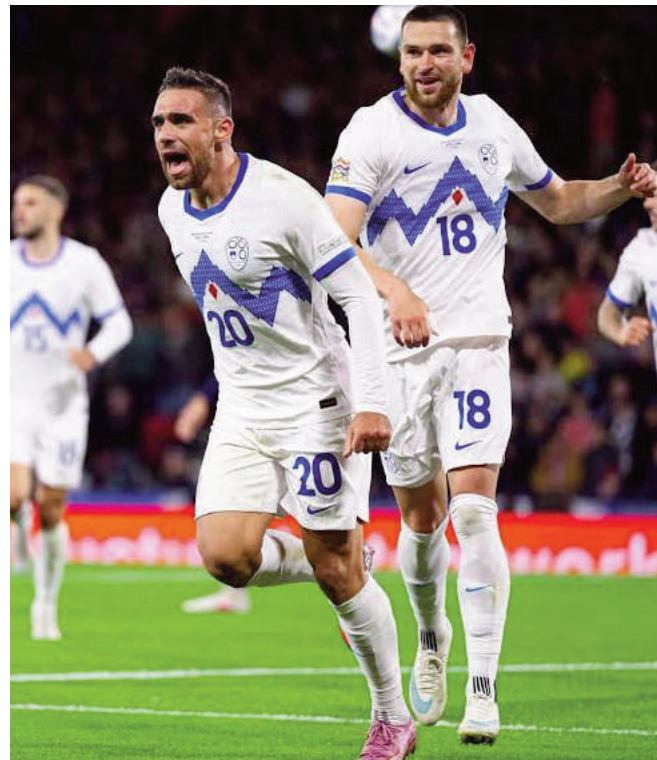
Pocognoli est le quatrième sélectionneur de l'Ecosse à perdre ses deux premiers matches à domicile à la tête de l'équipe nationale, et le premier depuis Berti Vogts en août 2002.

L'Ecosse a pourtant dominé au chapitre des buts attendus (xG), avec un total de 2,17 sur 12 tirs contre 1,33 pour la Slovénie sur 10 tentatives, mais elle a manqué de justesse dans le dernier geste.

Après la défaite, Pocognoli a rejoint Robertson dans son analyse, ajoutant que son équipe était très loin du niveau attendu.

"Nous ne méritons pas de gagner, c'est la réalité. Nous n'avons pas livré un grand match. Avec et sans ballon, nous avons évolué en dessous du niveau attendu", a déclaré Pocognoli.

"Nous n'avons pas été assez entreprenants, avec comme sans ballon. Notre organisation défensive doit probablement être plus agressive et avancer davantage pour faire



remonter le bloc.

"Avec le ballon, nous n'avons pas été assez intelligents. Nous avons également été très loin du compte dans les duels.

"Nous devons faire preuve de courage et chercher à défendre en avançant, mais notre bloc défensif n'était pas compact.

"Chaque match nous apporte des enseignements. Nous allons poursuivre dans la voie choisie, tirer les leçons de cette rencontre et faire mieux lors de la prochaine."

L'Ecosse rejouera le 13 novembre à domicile contre la Macédoine du Nord, avant de se déplacer trois jours plus tard chez le leader du groupe, la Suisse.

Suisse 3 Macédoine du Nord 0

Ndoye guide un succès clinique en Ligue B

La soirée de la Suisse en UEFA Nations League à Lucerne a été soignée, au bon moment et, en fin de compte, à sens unique. Une victoire 3-0 face à la Macédoine du Nord dans une Swissporarena quasi pleine a été marquée par une maîtrise du jeu et une clarté dans les deux surfaces.

Fabian Rieder a ouvert le score avant la pause, puis les remplaçants ont assuré la conclusion avec Johan Manzambi et Dan Ndoye. Les chiffres confirment l'impression visuelle : la Suisse a frappé au but 20 fois contre 3 pour les visiteurs, lesquels n'ont pas cadré la moindre tentative. Pour toutes les données de la rencontre, compositions et moments clés, la page du match Sofascore est un marque-page incontournable.

En première période, l'équipe de Murat Yakin affichait 58 % de possession et dominait aux tirs 8-3. Elle présentait également 0,47 expected goals contre 0,31 pour la Macédoine du Nord, maintenant l'adversaire à distance. L'ouverture du score est arrivée à la 43e minute lorsque Rieder a frappé du gauche depuis le couloir droit, une frappe nette qui a récompensé la pression suisse. À la pause, le ratio était de 3-0 aux tirs cadrés, les locaux signant aussi plus de dribbles réussis (4 sur 9), tandis que les corners étaient équilibrés à 2 partout.

La Macédoine du Nord s'est offert une grosse occasion avant la mi-temps sans parvenir à concrétiser, ce qui

s'est avéré coûteux. Les 249 passes de la Suisse contre 179 soulignaient le tempo et la domination territoriale. Le seul avertissement avant la pause est revenu à Agon Elezi, l'un des 10 fautes commises par les visiteurs. Tout cela a préparé le terrain pour une seconde période où la Suisse a accéléré et peu relâché la pression.

Des changements décisifs et une pression continue La Suisse a perdu Djibril Sow sur blessure à la mi-temps mais a trouvé un nouveau souffle avec Ardon Jashari et Johan Manzambi. Le rythme s'est élevé, la pression s'est accentuée et la résistance macédonienne a cédé. Rien qu'en seconde mi-temps, la stat des tirs affichait 12-0, celle des corners 6-1 et celle des xG 1,07-0,00. Les dribbles également, avec 7 réussis sur 11 tentatives pour la Suisse, rabattant constamment les visiteurs dans leur camp.

Le deuxième but est arrivé à la 73e minute après une action fluide à droite. Dan Ndoye a délivré la passe décisive et Manzambi a terminé fort pour le 2-0, malgré une situation à faible probabilité (xG 0,03). Ndoye a ensuite clôturé la marque à la 81e, en repiquant pour envoyer une frappe du droit dans la lucarne (valeur : 0,27 xG et 0,67 xGOT). Avec 57% de duels gagnés et 25 entrées dans le dernier tiers (contre 17) sur la période, les locaux avaient trop d'armes offensives.

Des chiffres révélateurs

Sur l'ensemble du match, la Suisse menait 57% contre 43% en possession et 20-3 aux tirs. Le 7-0 aux tirs

cadrés est éloquent, tout comme le 1,54-0,31 au niveau des expected goals. Les grosses occasions terminent à 4-1 pour les hôtes, avec deux concrétisées. Les touches dans la surface adverse affichent 28-8, révélant la physionomie de la partie.

La construction et l'occupation du terrain étaient également à l'avantage des Suisses : 482 passes à 363, dont 424 précises contre 289, et 55-34 aux entrées dans le dernier tiers. Les 11 dribbles réussis sur 20 tentés de la Suisse surpassaient largement les 2 sur 7 adverses. Défensivement, les locaux ont remporté 62% de leurs duels et réussi 46 récupérations (contre 39). Surtout, la différence s'est faite sur les erreurs : trois fautes directes menant à but pour la Macédoine du Nord, aucune pour la Suisse. Stole Dimitrievski a effectué quatre arrêts mais affiche -1,67 goals prevented, illustrant une soirée difficile derrière une défense trop sollicitée.

Ce que la Macédoine du Nord a tenté et là où ça a coïncé

L'équipe de Goce Sedloski est restée en 4-2-3-1, a voulu rivaliser au milieu de terrain et joué plus direct si besoin. Elle a tenté 61 ballons longs à 48% de réussite, dont 33 par Dimitrievski (12 complétés). Leurs meilleures séquences sont venues avant la pause, avec leur seule grosse occasion tout en contenant l'écart aux tirs. Mais après le repos, l'attaque s'est éteinte : zéro tir et un seul corner.

UEFA Nations League

Angleterre 3 République Tchèque 0

Le roi Kane porte encore l'Angleterre

Harry Kane a fait du Harry Kane, avec un record égalé et un doublé de plus, pour porter l'Angleterre vers un nouveau succès en Ligue des nations, mardi à Wembley contre la trop limitée République tchèque (3-0).

Le capitaine de 33 ans a écrit l'histoire dès le coup d'envoi, fort d'une 125e cape qui l'a placé à la hauteur de l'ancien gardien Peter Shilton, seul détenteur jusqu'ici du record anglais de sélections.

Et il a fêté l'événement dignement, balle au pied, lorsqu'il a provoqué un but contre son camp (27e), poussé l'avantage en renard des surfaces (40e) et porté le coup de grâce, de la tête sur corner (3-0).

"La chose la plus importante, c'était la victoire", a commenté le capitaine, trois jours après un autre doublé en Croatie (7-0). "Aider l'équipe avec quelques buts, une bonne performance collective et terminer la semaine en force, ça a été une soirée parfaite pour moi".

Grâce à lui, l'Angleterre est presque déjà qualifiée pour les quarts de finale de la Ligue des nations. Deuxième du groupe A3 (9 points) derrière l'intouchable leader espagnol (1re, 12 pts), elle possède six unités d'avance sur la Croatie (3e, 3 pts) avant les deux dernières journées.

Le "prince" Harry offre ainsi de la tranquillité à son sélectionneur Thomas

Tuchel.

91 buts pour Kane

Entré dans cette fenêtre internationale sous le feu des critiques, pour sa tactique jugée trop défensive en demi-finale du Mondial contre l'Argentine (défaite 2-1), l'Allemand en ressort avec un bilan de trois victoires en quatre matches, 14 buts marqués et, surtout, de belles promesses affichées dans le jeu, même en l'absence de certains titulaires.

"Il y avait un peu de critiques et de scepticisme autour de nous, mais nous ne repartions pas de zéro. Nous pouvons nous appuyer sur ce que nous avons construit ensemble (au Mondial, NDLR)", a-t-il commenté.

Mardi, son équipe était partagée pour moitié entre habitués du "onze" de départ (Pickford, Guéhi, Quansah, Anderson, Bellingham, Kane), d'un côté, et seconds rôles ayant des choses à prouver (Alexander-Arnold, Hall, Lewis-Skelly, Eze et Rogers), de l'autre.

Dans la première catégorie, Kane s'est donc démarqué, comme souvent.

L'avant-centre du Bayern Munich a d'abord provoqué le "csc" de Vladimir Coufal d'un centre dangereux (27e, 1-0), il a ensuite surgi pour bonifier un joli service de Morgan Rogers (40e, 2-0), puis enrichi sa palette d'un but sur corner, de la tête (57e, 3-0).



Le meilleur artificier anglais de l'histoire compte désormais 91 buts avec l'Angleterre, dont 23 dans ses 23 dernières apparitions.

Il aurait même pu ajouter un nouveau pion à sa riche collection mais il a envoyé sur la barre transversale une passe de Trent Alexander-Arnold (54e).

Le latéral droit du Real Madrid était lui aussi une des attractions de la soirée, car Tuchel l'a plus souvent snobé que titularisé depuis son début de mandat, en janvier 2025.

Contre les Tchèques, bons derniers du

groupe A3 (quatre défaites), le défenseur a pu mettre en valeur ses aptitudes offensives avec ses passes longues, ses accélérations et ses coups de pied arrêtés, à l'instar du coup franc direct bien tiré mais bien repoussé par Lukas Hornicek (5e).

Il part cependant de loin dans l'esprit de Tuchel pour gagner sa place de titulaire dans les grands matches.

Les deux prochains en seront, contre la Croatie à la maison et contre l'Espagne à Madrid, en novembre.

Croatie 1 Espagne 2

Merino sauve l'Espagne en Croatie et envoie la Roja en quarts

Menée au score et bousculée, l'Espagne, championne du monde en titre, a renversé la Croatie (2-1) mardi grâce à un doublé de l'inévitable Mikel Merino, et s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Ligue des nations.

La Roja, invaincue depuis 2023 en compétition officielle, a bien failli descendre de son nuage, mardi soir à Split, mais son joker de luxe Mikel Merino, entré à la mi-temps, en a décidé autrement.

Le milieu de terrain d'Arsenal, buteur décisif lors du Mondial-2026 pour envoyer son équipe en quarts, puis en demies, a une nouvelle fois enfilé ce costume de "supersub" qui lui va si bien et fait parler son sens du but (61e, 88e), pour prolonger la série espagnole en cours avec un 42e match consécutif sans défaite.

"C'est un honneur et une fierté d'entraîner un joueur de ce talent et avec autant de qualités humaines. Quand nous allions au Mondial, il revenait de blessure et je vous avais dit que j'étais prêt, si besoin, à l'amener en le portant dans mes bras. Certains ont dit que j'étais fou. Je crois que non, et il l'a clairement démontré", a affirmé son sélectionneur Luis De la Fuente.

"C'est l'un de ces joueurs dont on ne reconnaît pas assez le talent footballistique. Je suis sûr que dans d'autres

pays, il serait plus valorisé", a-t-il ajouté.

Avec 12 points glanés en quatre journées, les champions du monde et champions d'Europe en titre disputeront leurs deux dernières rencontres de la phase de poules sans pression, déjà assurés d'être qualifiés pour les quarts de finale, comme le Portugal.

- Merino le héros -

Piqués dans leur orgueil après avoir concédé la pire humiliation de leur histoire, face à l'Angleterre (7-0), les Croates ont craqué à dix contre onze après l'exclusion du vétéran Ivan Perisic (79e), qui avait pourtant ouvert le score de la tête en reprenant une tentative du buteur de Fribourg Igor Matanovic (17e, 1-0).

Cela faisait plus de deux ans, depuis la demi-finale de l'Euro-2024 contre l'équipe de France, que la Roja ne s'était plus retrouvée menée 1-0, et elle aurait carrément pu sombrer, sans une parade de son gardien Unai Simon devant Matanovic (23e).

La machine collective espagnole a alors eu le plus grand mal à se mettre en route, à l'image de son prodige et détonateur Lamine Yamal, bien contenu par le défenseur de Manchester City Josko Gvardiol et souvent encerclé par trois joueurs.

Le jeune gaucher, auteur de quatres buts



lors des trois premières rencontres de cette fenêtre, dont trois inscrits dans les six premières minutes, a ainsi dû patienter pour tenter une première frappe (33e), contrée, puis une deuxième (45e+1), dans le petit filet extérieur.

Dos au mur à la mi-temps, le sélectionneur Luis De la Fuente a donc lancé son choucho, Mikel Merino, à la place d'Alex Baena, pour offrir à Yamal et ses coéquipiers un appui dans la surface et

trouver la faille.

C'est ce qu'il a fait à l'heure de jeu, du plat du pied gauche, sur un centre de Lamine Yamal mal repoussé par la défense croate dans les pieds de Dani Olmo (61e, 1-1), puis d'un enchaînement exceptionnel de pur buteur dans la surface (89e, 2-1).

Une nouvelle mission accomplie avec brio par l'ex-joueur de la Real Sociedad, milieu relayeur devenu spécialiste du crochetage de serrure.